

# Plantations citoyennes

## Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2019



- **Organisme / institution en charge de la mise en œuvre** : Ville de Rennes
- **Services de la collectivité associés** : Direction des Jardins et de la Biodiversité ; Direction de la Voirie Service Gestion Trafic et Sécurité ; Directions de Quartier ; Direction de la Communication
- **Budget** : 20 000 € / an
- **Partenaires financiers** : Fondation Yves Rocher ; AFAC
- **Partenaires techniques** : Etudes et Chantier ; Société d'Horticulture 35 ; Vert le jardin ; Association Nature en ville
- **Date de début du projet** : 01/01/2004



### OBJECTIFS

*Jardiner ma rue* : La démarche a été initiée dans le cadre de la généralisation du zéro phyto. En effet il était constaté que dès qu'il y avait une rupture de matériaux entre la façade et le trottoir, la végétation spontanée se développait. Le développement de cette opération permettait d'habituer le Rennais à la végétalisation dans des rues totalement minérales et assurait la prise en charge du désherbage par les riverains.

La Ville de Rennes offre aux habitants la possibilité de végétaliser certains espaces du domaine public, notamment les fonds de trottoir le long des murs d'habitation. Il devient alors possible de fleurir sa façade mais également de végétaliser un pied d'arbre ou un espace sablé sur trottoir.

L'objectif est de développer la nature en ville. En accueillant des plantes spontanées ou cultivées, c'est protéger également la petite faune, insectes, oiseaux... et apporter de la couleur, senteur et fraîcheur en ville. Cela permet également de limiter l'imperméabilité des sols par absorption de l'eau de pluie.

*Plantations citoyennes* : depuis 2012 des opérations de plantations avec les Rennais sont engagées. Avec la Fondation Yves Rocher : la replantation de boisements ou haies bocagères en partenariat avec la fondation Yves Rocher à raison de 1500 arbres /an.

Avec des habitants : Plantation de vergers citoyens avec des habitants bénévoles. Ces vergers partagés

sont confiés en gestion à une association de quartier qui en assure la maintenance et l'animation jusqu'à la cueillette, 2 vergers /an seront plantés

## MESURES MISES EN ŒUVRE

### *Jardiner ma rue :*

- élaboration d'un cahier des charges de végétalisation à titre précaire du domaine public rennais ;
- mise en place d'un permis de végétaliser avec adhésion de l'habitant au cahier des charges ;
- création d'une campagne de communication avec articles dans le journal, le magazine de la ville ; création d'une plaquette d'information et d'affiches ;
- création d'un panneau et d'un sachet de graines de fleurs sauvages comme cadeau aux adhérents de l'opération pour signaler leur participation à l'opération et créer un espace champêtre s'il le souhaite ;
- suivi des travaux confiés à une entreprise d'insertion.

### *Plantations citoyennes :*

- étude d'aménagement ;
- recherche de bénévoles ou personnes morales impliquées dans le quartier ;
- préparation du site : préparation du sol ; achat de fournitures ; organisation du chantier de plantations ;
- animation et encadrement lors des journées de plantation ;
- entretien ultérieur en complément de ce qui est fait par les bénévoles pour assurer la pérennité du site.

## RÉSULTATS / IMPACTS POUR LA BIODIVERSITÉ

### *Jardiner ma rue :*

La végétalisation de l'espace public permet de créer de micro-habitats pour les insectes, base alimentaire de nombreux animaux et notamment les oiseaux.

Les fleurs servent aussi de zone de nourrissage pour les abeilles.

Les grimpantes permettent de limiter l'effet de réverbération pendant l'été et donc de contenir les températures.

Près de 4 km de trottoirs sont ainsi végétalisés à Rennes.

### *Plantations citoyennes :*

Les plantations participent à la végétalisation de la ville dans une logique pérenne avec des études préalables permettant de s'assurer de la logique d'aménagement et de l'impact positif sur la biodiversité. Dans cette démarche, le travail est mené avec des pépiniéristes travaillant en flore locale permettant ainsi d'assurer une biodiversité génétique des végétaux fournis. Pour les vergers il est sélectionné de vieilles espèces de fruitiers afin d'assurer la pérennité et la diversité génétique en lien avec la Société d'Horticulture 35.

## Coordonnées

Rennes

Liens utiles

[www.capitale-biodiversite.fr](http://www.capitale-biodiversite.fr)

Contact

Cyrille LOMET, directeur des Jardins et de la Biodiversité

[c.lomet@ville-rennes.fr](mailto:c.lomet@ville-rennes.fr)

02 23 62 19 40

*Jardiner ma rue*

Cathy Condemine, chargée de communication DJB

[c.condemine@ville-rennes.fr](mailto:c.condemine@ville-rennes.fr)

02 23 62 19 91

*Plantations citoyennes*

Bertrand Martin, Responsable Exploitation DJB

[b.martin@ville-rennes.fr](mailto:b.martin@ville-rennes.fr)

02 23 62 19 59